

# LA COORDINATION DE DON AUX SOINS INTENSIFS UNE RÉALITÉ EUROPÉENNE



## COMMISSION EUROPÉENNE

- 2006: consultation populaire dans les états membres concernant les pratiques du don et de la transplantation
- 04/2007: Conclusions de la consultation
- 12/2008: vote des recommandations en matière de don d'organes et transplantation
- 7 juillet 2010 publication de la directive européenne et plan sur 5 ans (2009-2015) pour optimiser les dons notamment par la création de coordinations de don



# DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL

Relative aux normes de qualité et de  
sécurité des organes humains destinés à  
la transplantation

8 décembre 2008

Publiée le 7 juillet 2010



## COMPOSITION 7 CHAPITRES

1. Objet, champ d'application et définitions
2. Qualité et sécurité des organes
3. Protection du donneur et du receveur
4. Obligation des autorités compétentes et échanges d'informations
5. Echange d'organes avec les pays tiers et les organisations européennes d'échange d'organes
6. Dispositions générales
7. Dispositions finales



## PLAN D'ACTION DE LA COMMISSION EUROPEENNE 2009 - 2015

- ⊙ Suite à un processus de consultation,
- ⊙ 10 actions prioritaires regroupées sous
- ⊙ 3 enjeux
  - Accroître la disponibilité d'organes
  - Améliorer l'efficacité et l'accessibilité des systèmes de transplantation
  - Améliorer la qualité et la sécurité

Ce plan d'action vise aussi à renforcer la coopération entre les états membres en matière de don et de transplantation d'organes



## ACTIONS PRIORITAIRES

- ⊙ ACTION 1
- ⊙ Mise en place progressive de coordinateurs de don dans tous les hôpitaux où il existe une possibilité de don d'organes
- ⊙ Tache principal = élaborer un système prospectif de détection de donneurs afin d'optimiser le don d'organes et d'augmenter le taux de détection
- ⊙ Etablir des normes internationalement reconnues pour les systèmes mis en place par ces coord de Tx et favoriser la mise en œuvre de programmes de formation efficaces pour ceux-ci.



- ACTION 2
- Programme d'amélioration de la qualité concernant les organes dans tous les hôpitaux où il existe une possibilité de don d'organes
- Auto évaluation de l'ensemble du processus
- Comparaison des résultats et mise en lumière des domaines susceptibles d'être améliorés



## PLAN D'ACTION NATIONAL DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

- **2005 (R. Demotte)** = mise en place au ministère d'une cellule de travail « cellules, embryons et don d'organes » sous la direction de Mr Decoster
- **1<sup>ère</sup> mission** : sensibilisation des administrations communales et des médecins traitants via des folders informatifs (Beldonor)
- **2<sup>ème</sup> mission (2006)** : Approche des USI via le projet « gift »
- Encodage de tous les décès des USI = actuellement 88 unités
- Statistiques réalisées et premiers projets ministériels

**2009** = 1<sup>er</sup> symposium de formation organisé par le ministère pour les USI

**2010** = 2<sup>ème</sup> symposium (octobre 2010)



## SYMPOSIUM GIFT

### 14 ET 15 OCTOBRE 2010

- ⊙ Présentation par les autorités belges des pistes de réflexion
- ⊙ Création d'une fonction de coordination de don
- ⊙ Implémentation dans chaque USI où 1 à 2 donneurs ont été prélevés
- ⊙ Garde 24h/24
- ⊙ Intensifier les contacts avec les coordinations de transplantation



- ⊙ *De préférence* nomination d'une infirmière pour la gestion de l'équipe de coordination sous la responsabilité d'un médecin = travail en binôme
- ⊙ SIAMU avec 5 ans dans une unité de soins intensifs ou urgences (*avec expérience dans les DO*)
- ⊙ *Contrats des hôpitaux janvier 2011 MAIS pas de ministre!! = report*
- ⊙ 2 à 3 TP?? Financement??
- ⊙ Organisation des formations
- ⊙ Mise en place pour le 28/08/2012
- ⊙ Transposition dans notre législation

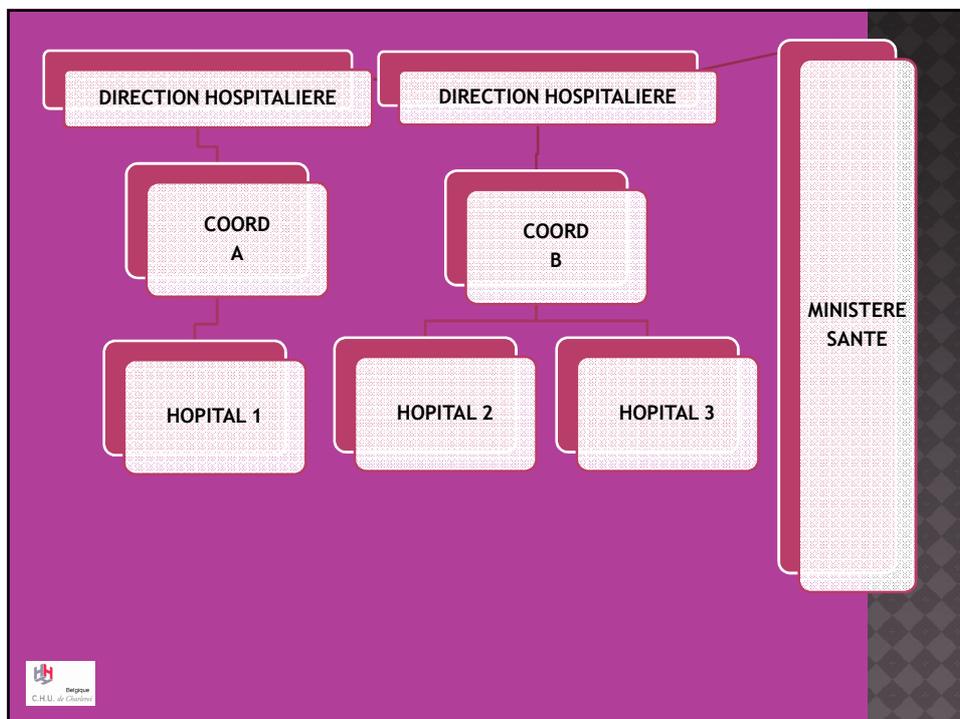
## PLACE DE LA COORDINATION DE DON

### UNITES DE SOINS INTENSIFS BELGES

Médecin  
responsable

### COORDINATIONS DE DON

INTEGREE DANS L'USI



## QUELQUES RÉFLEXIONS

- Garde 24h/24: Comment?
- Intégration dans « l'horaire USI »?
- Financement? Bénéfice « humain » pour l'USI
- Reconnaissance de fonction: implications futures
- Formations: où?



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**